

## >> INFO DÉCONFINEMENT

Des aménagements de protection ont été réalisés dans les bâtiments recevant du public, nous vous demandons d'être vigilant et de respecter les consignes.

- gel hydro alcoolique à votre disposition et à utiliser dès votre arrivée,
- porter un masque dans la mesure du possible,
- respecter une distanciation physique.

### ➔ Mairie :

Horaires adaptés jusqu'à nouvel ordre ; du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Une sonnette est à votre disposition afin de signaler votre présence et de réguler l'attente dans le bâtiment pour toutes vos démarches et demandes ne pouvant être traitées par mail [mairie@beychac-cailleau.fr](mailto:mairie@beychac-cailleau.fr) ou par téléphone 05 56 72 96 35.

### ➔ Médiathèque :

Horaires adaptés jusqu'à nouvel ordre :

mardi 14h à 18h - mercredi 10h à 12 et 14h à 18h30 - samedi 10h à 16h30

- Régulation du flux : 5 lecteurs dans la structure
- Port du masque obligatoire
- Désinfection des mains obligatoires à l'entrée
- Respect de la distanciation physique
- Prêts et retours autorisés

Les usagers seront informés plus précisément par mail des modalités mises en place.

### ➔ Ecole :

L'accueil des élèves se fera en groupes restreints sur la base du volontariat des parents (10 enfants maximum par classe à Beychac et Cailleau) aux horaires habituels le lundi, mardi, jeudi et vendredi (dans ces circonstances pas de classe le mercredi) :

Mardi 12 mai : rentrée des Grandes Sections, CP, CE1 et CM2,

Mardi 12 mai : l'accueil des enfants des personnels prioritaires est toujours assuré, quel que soit le niveau de l'enfant.

Les élèves de chaque classe seront répartis en 2 groupes :

- un groupe A aura classe lundi et mardi,
- un groupe B aura classe jeudi et vendredi.

### ➔ Ouverture des espaces publics extérieurs (pas de pratique sportive collective).